Document generated on 10/12/2024 2:41 a.m.

Relations

L’autonomie autochtone aujourd’hui au Québec

Pierre Lepage

Number 773, July–August 2014

URI: https://id.erudit.org/iderudit/71977ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lepage, P. (2014). L’autonomie autochtone aujourd’hui au Québec. *Relations*, (773), 7–8.

Tous droits réservés © Relations, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

opportuniste. Une partie de l'élite considère en effet l'État comme le seul garant de l'unité, d'où son parti pris autoritaire sous prétexte de moderniser les mentalités. Cette conception restreinte de la démocratie ne tient pas compte du lien entre le politique et le social.

À cet égard, nous assistons en Algérie, comme ailleurs dans la sous-région, à l'émergence de catégories sociales dont les membres n'avaient pas pu s'exprimer jusqu'à maintenant sur les choses de la Cité. Nous sommes témoins d'une véritable appropriation des espaces publics et de formes de mobilisation inédites. Dans ce contexte, la rue n'est pas seulement un espace social, mais aussi un lieu de conflits et de luttes politiques.

Dans tout le pays, des citoyens organisent quotidiennement des mobilisations pour améliorer leurs conditions de vie. Les chômeurs et les travailleurs précaires revendiquent de meilleurs emplois. Des luttes syndicales s'organisent pour améliorer le pouvoir d'achat de la population et défendre le secteur public que le gouvernement du premier ministre Abdelmalek Sellal a affaibli, au profit des secteurs privés local et étranger. En effet, le centre de décision du régime s'est en partie déplacé de l'armée vers le monde des affaires. Les louanges du patronat pour les mesures économiques libérales de Sellal et les satisfécits des puissances impérialistes témoignent de cette transformation.

La parole politique se libère graduellement dans une société où la sphère politique doit s'affranchir non seulement du poids du religieux, mais aussi et surtout des sphères militaire et policière, de même que d'un affairisme mafieux.

Ainsi, lorsque les élites algériennes font état du « spectre des soulèvements populaires », elles expriment surtout leur hantise que l'exercice démocratique ne soit plus réservé aux seuls professionnels dociles de la politique et aux oligarques qui en font une chasse gardée.

Le Front des forces socialistes, de même que de nombreux groupes et personnalités, plaident pour une conférence nationale regroupant l'ensemble des acteurs sociaux en vue d'élaborer une Assemblée constituante. Des acteurs sociaux importants comme le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique, le Rassemblement Actions Jeunesse et la Ligue algérienne pour la défense des droits humains s'ajoutent à ce front. Les consultations se multiplient pour mettre en place des alliances efficaces et des plateformes communes. S'il faut reconnaître un avantage au quatrième mandat de Bouteflika, c'est celui de rassembler de manière pacifique des discours et des actions en faveur d'un changement de régime. ●

L'autonomie autochtone aujourd'hui au Québec

Revendications et nouveau leadership autochtones ont été au cœur de la Journée d'étude organisée par le Centre justice et foi.

PIERRE LEPAGE

Les participants à la Journée d'étude intitulée « L'autonomie autochtone aujourd'hui au Québec » organisée par le Centre justice et foi, le 12 avril dernier, ont été particulièrement nombreux, signe que la visibilité grandissante des mouvements de résistance autochtone dans le débat public suscite un besoin de compréhension de la réalité autochtone au Québec. C'est notamment ce besoin que cherchait à combler cette journée d'étude en abordant de front les thématiques des revendications et du leadership autochtones.

En première partie de journée, la question des revendications a été présentée sous l'angle de la distinction entre droits historiques et droits nouveaux. Me Renée Dupuis en a abordé les différents enjeux par une explication très éclairante sur l'évolution, au Canada, de la pensée juridique relative aux droits des peuples autochtones. S'il y a un fait juridique à retenir, c'est l'arrêt Calder, rendu en 1973, par la Cour suprême du Canada. Il marque un tournant fondamental dans les relations entre Autochtones et allochtones : il « a renversé 100 années de jurisprudence » fondées sur l'exigence de fournir une preuve tangible de l'existence écrite des droits réclamés. Dès lors, Ottawa a mis en œuvre un processus de revendications territoriales (globales et particulières) permettant aux Autochtones d'espérer un règlement de leurs revendications, particulièrement dans des provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique, où des traités relatifs aux terres n'avaient jamais été conclus.

Le témoignage du chef de la communauté innue de Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean, Gilbert Dominique, quant à la négociation engagée il y a plus de 30 ans entre les Innus, Ottawa et Québec, a illustré de manière éloquente la complexité de ce processus. Même si les changements de gouver-

L'auteur, anthropologue, est consultant en affaires autochtones et en droits de la personne

nements ont un effet direct sur la cadence des négociations et que certaines décisions politiques ont porté atteinte à l'entente de principe conclue en 2004, il s'est dit confiant d'aboutir à une entente finale en 2015. Sa seule crainte est la perte de confiance de la population qui « affecte la crédibilité du processus de négociation ».

Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec, lors de la Journée d'étude. Photo : Gilbert Pilette

La deuxième partie de la journée a ensuite permis de mettre les participants en contact avec les personnes qui incarnent le nouveau leadership autochtone, notamment celui de la jeune génération (25-50 ans). Comme l'a fait remarquer Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec depuis 2012 et Innue de Maliotenam sur la Côte-Nord, le nouveau leadership est grandement marqué par l'apport des femmes. À titre d'exemple, au sein des conseils de bande, sur 250 postes, 103 sont occupés par des femmes. Attestant cette nouvelle donne, l'ancienne grand chef de la nation Atikamekw et présidente du Conseil de la nation Atikamekw de 2006 à 2013, Eva Ottawa, a témoigné de façon émouvante de son parcours personnel et de ses aspirations futures. Face au processus de négociation avec les gouvernements dans lequel sa nation s'est engagée, elle a aussi rappelé que la meilleure voie est celle de l'action, donnant en exemple la mise sur pied du Système d'intervention d'autorité atikamekw, un beau modèle d'autonomie en matière de protection de la jeunesse, adapté à la culture et à la réalité de ce peuple.

Chad Diabo, mohawk de Kahnawake, a abondé en ce sens et insisté sur l'importance de l'autonomie des nations autochtones en utilisant l'allégorie du *wampum*, une ceinture de coquillages qui a une signification importante au sein des nations iroquoises. Les deux voies parallèles qui y sont représentées rappellent que les relations entre Autochtones et non-Autochtones doivent se fonder non pas sur l'opposition ou l'ingérence au sein d'une autre nation, mais sur l'autonomie et le respect mutuel.

De son côté, Mélissa Mollen-Dupuis, cofondatrice de la section québécoise du mouvement pancanadien Idle No More (Fini l'inertie), a souligné, entre autres, que le mouvement a pris une ampleur inattendue au Québec parce qu'il a comblé le manque d'instances politiques autochtones en milieu urbain. Elle a également insisté sur l'importance de l'éducation populaire et de la création d'alliances avec des non-Autochtones. Ces alliances sont cruciales, comme l'a également souligné Viviane Michel, estimant que sans elles, « les gouvernements nous ignorent totalement [les Autochtones] ». À cet égard, elle a rappelé les actions menées par la Coalition pour les droits des peuples autochtones, qui regroupe entre autres la Ligue des droits et libertés, Amnistie internationale et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Pour clore la journée, la poète-slameuse Natasha Kanapé-Fontaine a su communiquer les espoirs et les rêves de la jeune génération montante. Ce grand désir de communication et de collaboration aura d'ailleurs été un des aspects à retenir de la journée d'étude. Le contact des participants – en majorité des non-Autochtones – avec la nouvelle réalité autochtone a suscité un grand intérêt qui pourrait éventuellement porter fruit et, souhaitons-le, se traduire en de nouvelles solidarités. ●

Vous vous intéressez à l'Asie du Sud?

Le CERIAS réalise des études et des activités de formation sur sa population, sa culture, sa diaspora et ses liens commerciaux avec le Québec.

Consultez notre site **www.cerias.uqam.ca**

CERIAS

Centre d'études et de recherche sur l'Inde, l'Asie du Sud et sa diaspora